



Envoyé en préfecture le 19/03/2021

Reçu en préfecture le 19/03/2021

Affiché le

ID : 029-212902746-20210317-D2021021SCA-BF

Département du Finistère

MAIRIE de SCAER
TI-KËR SKAER

République Française

DEL 2021/021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mil vingt et un
Le Mercredi 17 Mars à 19h00

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Youenn Gwernig, sous la présidence de Monsieur **Jean-Yves LE GOFF, MAIRE DE SCAER**.

Étaient présents 29 Conseillers sur 29 :

MM Jean-Yves **LE GOFF**, Hélène **LE BOURHIS**, Robert **RAOUL**, Martine **BOUCHER**, Jean-François **LE MAT**, Marie-Pierre **GIRE**, Guy **FAOUCHER**, Danielle **LE GALL**, Frédéric **LE BEUX**, Fabienne **CAILLAREC**, Ludovic **RUHIER**, Anne **LE GALL**, Frédéric **MICHEL**, Marine **SENECHAL**, Jean-Pierre **GUILLOU**, Anne-Laure **LE GRAND**, Didier **MORGANT**, Delphine **BOUGUENNEC**, Michel **GARO**, Isabelle **QUELVEN**, Roland **SAINT-JORE**, Pascale **DUFLEIT**, Cédric **GOUFFES**, Jacqueline **SABATIER**, Marie-Antoinette **PEDRONO**, Christian **CARDUNER**, Jean Michel **LEMIEUX**, Patrick **LE BRAS**, Marie-Josée **CANEVET**.

Monsieur Cédric **GOUFFES** a été élu Secrétaire.

DEL 17.03.2021 - 2021/021: BUDGET ANNEXE DE LA REGIE FUNERAIRE 2021

Après avoir pris connaissance du Budget Primitif de l'année 2021 proposé par Monsieur Le Maire,

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal,

VU l'article 107 de la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

VU le Décret n°2016-834 du 24 juin 2016 relatif à la mise en ligne de documents budgétaires par les collectivités territoriales et par leurs établissements publics de coopération,

VU l'instruction comptable M 4 applicable au budget de la Régie funéraire,

VU la délibération N° 2021 013 en date du 17/02/2021 de la commune de Scaër adoptant le Compte Administratif de l'année 2020,
VU la délibération N° 2021 015, en date du 17/02/2021, de la commune de Scaër sur le Débat d'Orientations Budgétaires de l'exercice 2021,

VU l'avis favorable de la commission « Ressources » en date du 10 mars 2021,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés

DECIDE

De l'adopter comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT
 Vue d'ensemble

	Chapitres	Libellé	BP 2021	Alloué 2021
DEPENSES	011	Charges à caractère général	5 500.00	5 500.00
	012	Charges de personnel	200.00	200.00
	022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	298.32	298.32
	023	Virement à la section d'investissement	-	-
	042	Opérations d'ordre de transfert de section à section	4 030.00	4 030.00
	65	Autres charges de gestion courante	10.00	10.00
	67	Charges exceptionnelles	100.00	100.00
			TOTAL DEPENSES	10 138.32
RECETTES	002	Résultat d'exploitation reporté	10 138.22	10 138.22
	75	Autres produits de gestion courante	-	-
			TOTAL RECETTES	10 138.22

SECTION D'INVESTISSEMENT
 Vue d'ensemble

	Chapitres	Libellé	BP 2021	Alloué 2021
DEPENSES	020	Dépenses imprévues	352.00	352.00
	21	Immobilisations corporelles	-	-
	23	Immobilisations en cours	30 000.00	30 000.00
			TOTAL DEPENSES	30 352.00
RECETTES	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	26 322.00	26 322.00
	021	Virement de la section de fonctionnement	-	-
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 030.00	4 030.00
	10	Dotations et fonds divers	-	-
			TOTAL RECETTES	30 352.00

Soit en synthèse :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	10 138.32 €	10 138.32 €
Section d'Investissement	30 352.00 €	30 352.00 €
TOTAL BUDGET ALLOUE 2021	40 490.32 €	40 490.32 €

Pour extrait certifié conforme,
Jean-Yves LE GOFF,
MAIRE DE SCAER